



Fin de contrat d'apprentissage

Par **Wisniewski**, le **26/10/2009** à **11:31**

Bonjour,

Je suis en contra d'apprentissage jusqu'au 31 octobre 2009. il me reste 3 jours de congés. samedi matin en arrivant au travail j'ai eu un different avec ma patronne, et suite a ca, elle m'a mis en congés, et m'a dit qu'elle ne désirait plus me voir. Elle m'a fait parvenir mes outils que j'avais oublié sur mon lieu de travail.

Si je compte bien mes congés payés, je devrais reprendre le travail jeudi apres midi.

Que dois je faire?

y vais je?

Si elle me dit de partir dois je lui demander le me le certifier par écrit?

car je ne voudrais pas etre amputée de mes indemnités assedic pour faute lourde.

Merci de me repondre au plus vite